



Mutuelle Familiale

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ



Protéger

Prévenir

Aider

Soigner

Solidariser



Nous pouvons faire beaucoup ensemble



Mutuelle Familiale

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

**Pour préserver
ce bien inestimable
qu'est la santé**

En complément de la Sécurité sociale, la Mutuelle familiale propose une large diversité de prestations et de services pour accéder aux soins et se soigner. Et nous évoluons avec les besoins qui s'expriment.

Un contact personnalisé

Vous bénéficiez de l'expérience et de la compétence d'un chargé de développement :

- pour procéder à une évaluation des besoins et si nécessaire à un audit de l'existant (élaboration du cahier des charges, modalités de mise en place d'un contrat collectif ouvert ou fermé...);
- pour le suivi du contrat, son évolution et son optimisation (plateforme téléphonique dédiée aux seuls correspondants et responsables d'entreprises).

Une conception large de la couverture complémentaire santé

Les prestations de la Mutuelle familiale viennent en complément des remboursements de la Sécurité sociale, mais couvrent aussi des actes non pris en charge par le régime de base : selon les options, sont mutualisées des prestations curatives, des prestations préventives et des prestations sociales.

Une qualité de services et des remboursements rapides

Une relation permanente s'instaure avec le chargé de développement qui vous est spécialement dédié. Il travaille en binôme avec un chargé de gestion, votre interlocuteur technique pour tout le suivi de votre contrat.

Nos départements "Développement Entreprises" et "Opérations" sont les garants de la qualité des relations et des engagements pris.

Le système de télétransmission avec les caisses d'assurance maladie assure un traitement et un remboursement très rapide des prestations.

Notre Centre de Contacts Adhérents délivre par téléphone tout renseignement sur le montant des prestations, des cotisations et les remboursements.

Notre site web www.mutuelle-familiale.fr ainsi qu'un serveur vocal permettent à tout moment à l'adhérent de faire le point sur la situation de ses remboursements.



Santé et prévoyance, pour sécuriser tous les besoins

Parce que toute entreprise puise sa force de son capital humain, la protection sociale de ses membres est un atout essentiel.

Et l'offre globale de la Mutuelle familiale participe à la protection efficace des personnes contre les aléas de la vie.

Garanties santé

- Par la mise à disposition d'une gamme étendue et modulable.
Parce que la mutualisation intergénérationnelle est la clé de voûte de la solidarité, nous accueillons bien évidemment les retraités et futurs retraités de l'entreprise.

Garanties prévoyance

- Par des prestations répondant aux spécificités de l'entreprise dans les cas suivants :

- **incapacité de travail**

Pour se protéger contre l'arrêt de travail consécutif à une maladie ou un accident par le versement d'indemnités journalières venant compléter celles de la Sécurité sociale jusqu'au jour de la reprise d'activité ou de la mise en invalidité.

- **invalidité**

Pour se prémunir contre la perte de revenus liée à une situation d'invalidité par le versement d'une rente venant compléter la prise en charge du régime général de la Sécurité sociale.

- **décès/invalidité permanente**

Pour préserver l'avenir de sa famille contre ces risques par le versement d'une prestation obsèques et/ou d'un capital décès, d'une rente d'invalidité, d'une rente de conjoint ou d'éducation afin de permettre à ses enfants de poursuivre leurs études.



Prévenir



Mutuelle Familiale

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

**Parce que ça n'arrive
pas qu'aux autres**

Pour que chacun devienne plus acteur de sa santé et agisse sur les risques, la Mutuelle familiale développe l'information, l'éducation à la santé et la prévention.

En milieu professionnel

Une bonne protection sociale est gage d'efficacité pour la santé des hommes et la vitalité de l'entreprise.

En fonction des demandes, et en partenariat avec l'ensemble des acteurs santé de l'entreprise, des associations et des réseaux scientifiques, sanitaires ou sociologiques, nous proposons des actions appropriées :

- sensibilisation à la prévention des principaux risques sanitaires actuels ;
- campagnes d'information thématiques (nutrition, santé au travail...) ;
- ateliers-mémoire pour les salariés proches de la retraite.

Et directement auprès de chaque adhérent

Celui-ci reçoit tous les mois VIVA, le magazine de la santé et de la solidarité.

Source privilégiée d'information sanitaire et sociale, il délivre des conseils pour entretenir son capital santé.

Chaque salarié de l'entreprise est ainsi placé au cœur d'un dispositif de prévention, de soins et d'accompagnement de haut niveau.



Aider



Mutuelle Familiale

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

Être là quand il faut,
avec cœur

Parce qu'elle entraîne toujours le bien des uns et des autres, l'entraide est un principe fondamental au sein de notre mutuelle. Il se décline par un état d'esprit vis à vis des problèmes que rencontrent nos adhérents, et par des services appropriés.

Une "Assistance vie quotidienne"

Accessible sur simple appel téléphonique en cas d'accidents corporels et de maladies graves et imprévisibles, notre assistant intervient en cas de :

- hospitalisation ou immobilisation à domicile ;
- séjour prolongé en maternité ;
- absence scolaire (soutien pédagogique) ;
- maladie d'un enfant.

Il délivre aussi des conseils juridiques ou administratifs.

Une assistance Obsèques

Pour accompagner nos membres dans ces moments douloureux, nous nous sommes associés à des professionnels du funéraire pour faciliter toutes les démarches :

- aide à l'organisation des obsèques et tiers-payant à hauteur du forfait voté chaque année en assemblée générale ;
- assistance pour effectuer les démarches administratives.

En cas de difficultés passagères

Pour apporter conseils et assister nos membres dans leurs démarches administratives, nous mettons à leur disposition :

- **une commission d'Aide sociale**
- **un service "Chargés d'aide"**.

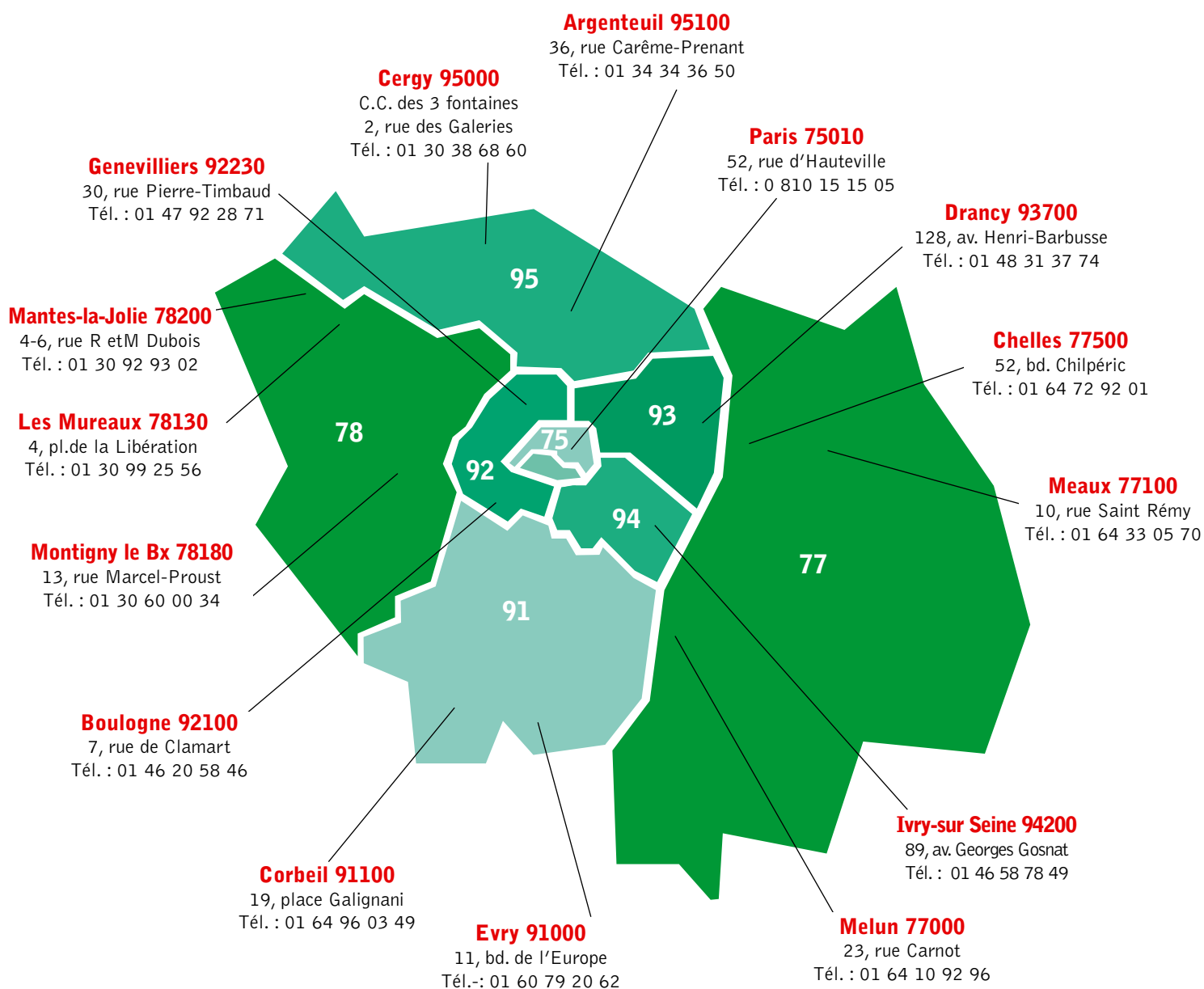
De nombreux autres partenariats

Ils permettent à nos adhérents d'accéder à des prestations et des services participant à améliorer la vie de chacun :

- pour **cautionner un crédit immobilier**, avec Mansiomut, offre de notre partenaire CNP (Caisse Nationale de Prévoyance) ;
- en matière de **vacances**, par des tarifs préférentiels auprès de centres de vacances mutualistes ainsi que des réductions auprès de grands opérateurs de locations de séjours ;
- en matière de **prêts** pour financer des projets dans des domaines tels que la santé, l'habitation...;
- en matière de **réductions tarifaires** pour l'achat de biens de la vie courante (véhicule, matériel électro-ménager, loisirs ...).



Nos bureaux d'accueil à votre écoute





Soigner



Mutuelle Familiale

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

Un réseau de santé mutualiste en Ile de France

La Mutuelle familiale facilite l'accès aux soins sans délai et sans avance d'argent.

Avec la carte d'adhérent mutualiste

Véritable passeport-santé, elle permet d'éviter l'avance d'argent dans les pharmacies, les réalisations sanitaires et sociales mutualistes et auprès d'un réseau de professionnels de santé agréés.

Les démarches sont aussi facilitées en cas d'hospitalisation par l'envoi direct d'une prise en charge qui couvre les soins, le forfait hospitalier et, selon l'option choisie, la chambre particulière.

Avec un vaste réseau de réalisations sanitaires et sociales mutualistes

Ce réseau de proximité comprend des centres médicaux et hospitaliers, optiques, acoustiques, dentaires, médicaux sociaux, de réadaptation fonctionnelle et des maisons de retraite médicalisées. Dans ces établissements, des professionnels compétents font bénéficier nos adhérents des meilleures prestations.

Le tout avec un accueil mutualiste chaleureux, dans le respect des tarifs de convention, alliant qualité des soins et accessibilité des coûts.

Avec des professionnels de santé libéraux agréés

Pour dispenser nos adhérents d'avancer l'argent, notre département tiers payant a signé des conventions avec des établissements de soins et des professionnels de santé libéraux : hôpitaux, pharmacies, centres de santé, spécialistes, laboratoires, analyses, radiologie.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de présenter au professionnel de santé sa carte d'adhérent Mutuelle familiale.



Solidariser



Mutuelle Familiale

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

Ensemble, avec cœur

La Mutuelle familiale est une vraie mutuelle. Sans but lucratif, elle organise la solidarité volontaire de tous ses membres pour que chacun puisse bénéficier, sans sélection ni questionnaire médical, des actes de santé qui lui sont nécessaires.

Des prestations immédiates

L'adhésion ouvre aussitôt le droit à toutes les prestations, sans délai d'attente :

- prise en charge des soins en fonction d'un pourcentage du tarif de base, pour tous les actes figurant dans la nomenclature de la Sécurité sociale ;
- selon l'option choisie, des versements supplémentaires pour des actes tels que l'optique, les prothèses dentaires, l'orthodontie, la chambre particulière, le forfait journalier, les cures thermales, l'audio-prothèse...

Avec une qualité d'ayant droit étendue

Le conjoint ou concubin, ainsi que les enfants à charge au sens de la Sécurité sociale, sont bénéficiaires de nos prestations dans les mêmes conditions que l'adhérent. Mais la mutuelle va plus loin et couvre les enfants jusqu'à 25 ans dans les situations justifiées suivantes :

- s'ils sont handicapés ;
- s'ils sont étudiants ;
- s'ils sont apprentis sous contrat salarié ou relevant d'un contrat de qualification ou d'insertion ;
- s'ils sont chômeurs vivant sous le toit parental.

Le droit à la santé pour tous

La solidarité universelle est une responsabilité civique et une obligation éthique que nous nous faisons un devoir de porter afin que tous, jeunes ou moins jeunes, malades ou bien-portants, salariés, retraités, sans emploi, puissent bénéficier du droit à la santé et donc à la vie.

C'est pourquoi notre mutuelle est attachée à la défense de la Sécurité sociale, garante du droit de chacun d'accéder à la prévention, à des prestations sanitaires de haut niveau, à l'accompagnement de la vieillesse et des situations de handicap.